

Ecole de FRANCIN

COMPTE RENDU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE : Lundi 2 Novembre 2015

Enseignants : Mmes Christine Coppin, Stéphanie Carré, Valérie Germain et Mrs Thierry Ferré, Guy Pichon.

Enseignant excusé : Mme Stéphanie Montana.

Mairie : Mr Frank Villand (Maire), Mr Victor Fournier (Adjoint au Maire, Chargé d'Ecole), Mme Yvette Cunillera (Conseillère municipale).

Parents d'élèves : Mmes Mylène Avila, Nathalie Cortèse, Lise Diarra-Remandet, Bérangère Galland, Virginie Giraud, Sonia Monatori, Corine Pallot, Mélanie Roger, Vanessa Scalzo.

Déléguée Départementale Education Nationale (DDEN) : Mme Suzanne Busillet.

I - LA RENTREE 2015 : effectifs et répartitions

La rentrée s'est bien passée le mardi 1^{er} septembre avec 117 enfants et 5 classes.

A ce jour un enfant est parti et un autre départ est prévu. Une arrivée est prévue début janvier. L'effectif devrait se stabiliser courant janvier à 116 élèves.

Classe de Valérie Germain avec 29 enfants dont 17 PS et 12 MS

Classe de Christine Coppin avec 26 enfants dont 11 GS et 15 CP

Classe de Guy Pichon avec 20 enfants dont 11 CE1 et 9 CE2

Classe de Thierry Ferré avec 19 enfants dont 8 CE2 et 11 CM1

Classe de Stéphanie Carré avec 23 enfants dont 23 CM2

Pour la décharge de Christine sur son poste de directrice, Stéphanie Montana la remplace le mardi.

Dans la classe de Stéphanie, Christine DIONISI, auxiliaire de vie scolaire, est présente 2 matins (le mardi et vendredi) pour aider les enfants qui en ont besoin.

Le personnel de l'école qui dépend de la Mairie est :

Pour la classe des PS/MS, Nelly Boiron, ATSEM à temps complet.

Pour la classe des GS/CP, Tanais Borgalli, ATSEM le matin.

Pour le service de la cantine : Mmes Marie Christine Ringeval, Jacqueline Sulpice, Erica Cunillera aidées par les ATSEM quand nécessaire (en fonction du nombre d'enfants inscrits).

Pour le service de la garderie : Mme Marie Christine Ringeval est aidée par une autre personne en cas de nécessité (en fonction du nombre d'enfants).

Les temps d'activités périscolaires (TAP) ont débuté dès le 1^{er} jour de rentrée (selon 4 tranches d'âge : CM2/CM1, CE2/CE1, CP/GS, MS/PS) les mardis et jeudis de 15h30 à 17h00. Au 1^{er} décembre, ils passeront sur 3 jours pour la saison « hivernale » : les mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30.

II - LES ACTIVITES POUR L'ANNEE SCOLAIRE

Les 25 et 29 sept. : rencontre Athlétisme à Montmélian (GS à CM2), avec déplacement à pied.

Le 1^{er} oct. : sortie USEP Indiana Mômes (GS à CE1), au fort de Tamié.

Le 5 nov. : courseton à Montmélian (GS à CM2), avec déplacement à pied.

Le 18 déc. : goûter de Noël pour l'école.

Projet Frapna, thème des oiseaux : les 16 nov., 21 janv. et 24 mars pour les PS, MS, GS, CP et les 11 déc., 19 janv. et 10 mars pour les CE1, CE2, CM1, CM2.

La 1^{ère} quinzaine de janvier (3 fois par semaine) : cycle patinoire (PS à MS), à Chambéry sur 6 séances.

Du 29 février au 1^{er} avril : cycle ski de fond (GS à CE1) à la Féclaz sur 4 journées le vendredi

Le 29 avril : la Mat s'éclate (PS à GS) à Chambéry.

Du 10 au 20 mai : classe de mer (10j) (CE2 à CM2) à Douarnenez en Bretagne.

En juin : visite du collège de Montmélian pour les CM2, avec déplacement à pied.

Les 15, 16, 17 juin : classe découverte (3j) (PS à CE1) à Villard des Dombes, parc des oiseaux.

Le 17 juin : sortie USEP Vas-y-Palette (CE2 à CM2) sous réserve de nombre suffisant de parents agréés (rajout).

Le 30 juin : fête de l'école.

L'association des parents d'élèves et amis de l'école de Francin versera :

- pour les activités scolaires une enveloppe de 6500€.

- pour les 2 classes de découverte, une enveloppe est en train de se constituer avec toutes les initiatives entreprises au cours de l'année.

III - LE PROJET D'ECOLE (rappel) + avenant APC

Le projet d'école est conduit sur 3 ans de 2014 à 2017 avec ses grands axes :

1 - Amélioration des résultats en

- Rédaction, production d'écrits, orthographe : l'activité sera pratiquée au quotidien pour le cycle 3 et de façon bihebdomadaire pour les plus jeunes.
- Compétence sociale et civique :
 - o un classeur « éducation civique » évolutif avec les règles de vie, des thèmes sur l'entraide, sur la solidarité suivra chaque classe pendant toute la scolarité à Francin.
 - o Semaine éco-citoyenne tous les 2 ou 3 ans.
- Objectif 100% de réussite au Savoir-Nager
 - o Au moins deux cycles de natation pour le cycle 2
 - o Un cycle de natation pour le cycle 3
- Attestation de Première Education à la Route (APER)
 - o Cycle vélo pour le cycle 3
 - o Participation à la Vas Y Palette

2 - Education Art et Culture :

- o un classeur « art et culture » évolutif suivra chaque classe pendant toute la scolarité à Francin. Une œuvre étudiée en classe maternelle pourra être étudiée sous un autre angle dans une classe supérieure.

Cette année, 9 ateliers de 2h seront prévus pendant 5 mercredis avec échanges de classes (déclouonnement des classes).

- o mise en place d'une frise chronologique commune à toutes les classes du cycle 3 pour situer et ordonner les principaux événements historiques, culturels, littéraires et artistiques

3 - Vie scolaire :

- faire vivre le site de l'école

Avenant APC soumis au vote :

4 - Réponse aux difficultés scolaires

- mise en place des ateliers pédagogiques complémentaires (APC) de 15h30 à 16h30 aide dans l'apprentissage, dans l'organisation, la gestion du travail, aide dans la méthodologie.

Ils ont commencé le 21 septembre.

Cette année à la demande de l'inspecteur académique, l'école de Francin (tout comme d'autres écoles primaires de Savoie) sera évaluée le 8 décembre, avec un bilan prévu le 5 janvier. Cela consiste à faire un état des lieux de l'école, de son fonctionnement avec les enseignants, la Mairie et les parents délégués, dans le but d'améliorer les choses.

IV - QUESTIONS/REMARQUES DES PARENTS D'ELEVES

Agrandir et augmenter les places de parking

La Mairie n'a pas l'intention d'agrandir le parking, déjà fait pour 40 places et répond qu'elle préfère développer l'acheminement piéton à l'école.

Développer le système de réservation cantine/garderie pour une meilleure visibilité pour les familles

La Mairie n'a pas l'intention de changer le système créé sur Google, il y a 3 ans, et de le faire évoluer par des options nécessitant l'achat de licences. Elle invite les familles à noter de leur côté les jours auxquels ils ont inscrit leurs enfants à la cantine ou à la garderie pour ne pas oublier.



L'école finissant à 15h30, Valérie rappelle aux parents des petits de bien inscrire leurs enfants sur les temps de garderie, même sur celui gratuit, du lundi de 15h30 à 16h30.

Possibilité de régler la facture cantine/garderie par des tickets CESU

La Mairie n'a pas l'intention de mettre en place une procédure qui viendrait alourdir la charge de travail des Secrétaires de Mairie. La mise en place des CESU a un coût pour ne satisfaire au bout du compte que quelques familles.

Remarque sur les TAP

Demande d'une récréation dans toutes les activités (pause goûter) et si possible pour les activités créatives, changer le programme d'une année sur l'autre, pour éviter les redites.

Remarque sur les 2 services de la cantine

Les parents d'élèves ne remettent pas en cause les 2 services bien au contraire mais souhaitent aussi que le 2^{ème} service se fasse dans de bonnes conditions c'est-à-dire avoir le temps de prendre son repas et pouvoir aller en récréation pour 13h20.

La Mairie répond que cette année beaucoup de petits mangent à la cantine, et donc que le 1^{er} service a duré plus longtemps les premières semaines de la rentrée.

La cantine étant prévue pour 50 places assises, si les petits sont nombreux, les grands doivent attendre qu'ils aient fini de manger avant de venir s'installer.

Les parents d'élèves demandent si le taux d'encadrement est suffisant pour le nombre d'élèves inscrits.

La mairie fait le nécessaire en cas de besoin.

Le 2^{ème} conseil d'école sera en mars 2016.

Début de réunion 19h00, fin de réunion 20h15.